

PROJET SCIENTIFIQUE et CULTUREL des musées de France Indications pour la section relative à la conservation préventive¹

Le PSC, document de politique globale, explique les choix et les orientations du musée en définissant les moyens humains et matériels nécessaires à leur mise en œuvre. Il s'appuie sur un bilan initial et analyse l'ensemble des missions et activités du musée, notamment celles liées à la conservation des collections². La conservation préventive devrait donc faire l'objet d'un chapitre spécifique au même titre que l'environnement culturel ou la connaissance des publics, en dressant l'état des lieux, en définissant les besoins et en présentant les projets d'amélioration des conditions de conservation.

1. État des lieux

1.1 Les collections

Les matériaux des collections devraient être clairement identifiés car, selon leur typologie, ils présentent des sensibilités et une réactivité différentes aux variations environnementales et appellent des mesures de conservation plus ou moins contraignantes.

L'état de conservation des collections s'explique souvent par leur histoire matérielle (origines, conditions de conservation, mouvements, accidents) qui devrait être rappelée pour guider les choix de conservation futurs : conditions d'exposition et de prêt, consignes climatiques, mobiliers de rangement et matériaux de conditionnements...

L'état de conservation des œuvres détermine le degré d'urgence des opérations de conservation ou de restauration visant à prévenir toute altération ou perte de signification ou à améliorer la lisibilité. Un échantillonnage adapté rend compte de l'état de conservation de l'ensemble des collections.

L'évaluation sanitaire des collections et des conditions de conservation et de présentation débouche non seulement sur la programmation en restauration mais également sur d'éventuelles campagnes de désinsectisation, de décontamination fongique ou encore sur de nouveaux conditionnements, modes de rangement ou de présentation (vitrines, soclages, accrochages...).

Les veilles sanitaires et les traitements insecticides et fongicides devraient être consignés car ils documentent l'exposition aux risques liés aux nuisibles et rappellent l'historique de traitements passés potentiellement toxiques pour le personnel. Les bilans du premier récolement ou d'éventuels chantiers des collections devraient être signalés ainsi que les projets qui en découlent. L'état des lieux devrait s'appuyer sur les études en conservation préventive réalisées ou sur les missions du SMF ou du C2RMF.

1.2 Le bâtiment

La qualité des matériaux, des ouvrants et de leur étanchéité, les volumes aussi, permettent d'appréhender l'inertie et les performances du bâtiment en matière de climat et de sûreté-sécurité.

Les personnels affectés à la maintenance du bâtiment et à sa sûreté et sécurité, à la surveillance du climat, devraient être mentionnés. Leurs compétences comme les procédures dont ils ont la charge devraient être caractérisées en regard des besoins de l'institution.

La fonctionnalité et la spécialisation des espaces devraient être décrites afin de pouvoir programmer les améliorations nécessaires :

- Espaces de traitement : emballage-déballage, quarantaine, désinsectisation, dépoussiérage, numérisation, prises de vue, documentation, conditionnement ;
- Espaces d'exposition permanents et temporaires : vitrines, soclages, mises à distances ;
- Espaces de conservation : réserves, mobiliers de rangement, matériaux de conditionnement ;
- Espaces de circulations ;
- Espaces de documentation et consultation.

¹ Rédaction : Ph. Gøergen. Relecture : P. Machu, M. Dubus, I. Colson et V. Illes.

² La conservation préventive est une priorité du ministère de la culture affichée dans la loi de Finance 2015-2017, Obj1, Action3 ainsi que dans la Directive Nationale d'Orientation.

L'attention devrait être portée sur les éventuelles difficultés d'accès, sur la saturation de certains lieux, sur les mélanges de collections, de matériels muséographiques voire d'activités, dans les mêmes espaces.

Là aussi, la description peut s'appuyer sur les études architecturales, les études en conservation préventive ou les missions du SMF et du C2RMF.

1.3 L'environnement et le climat

Les risques naturels et chimiques du lieu d'implantation du musée doivent être pris en compte : inondations, tremblements de terres, volcanisme, proximité d'usines chimiques ou autres installations classées, en s'appuyant sur les dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM), sur les plans de prévention des risques inondations (PPRI) ou sur les plans de sauvegarde communaux (PSC). En effet, l'environnement industriel, urbain, rural ou littoral détermine la qualité de l'air et l'exposition aux poussières et aux polluants qui impliquent éventuellement des systèmes de filtrations particuliers.

Le climat (température, humidité, éclairage) des espaces dans lesquels des œuvres transitent ou sont conservées ou exposées devrait être documenté. Les consignes climatiques et les plages de sécurité, de vigilance et d'alerte devraient être mentionnées pour chaque espace ou chaque collection.

Les niveaux et la nature de l'éclairage (IR-UV, lumière visible) imposés aux œuvres exposées et en réserves devraient être interrogés pour leur impact direct sur les collections sensibles.

Les principaux polluants et poussières présents ainsi que les mesures de conservation prises devraient être connus.

Les moyens matériels et humains mobilisés pour la gestion des collections devraient être précisés.

1.4 Sûreté et sécurité

Les mesures de sûreté contre le vol et le vandalisme ainsi que les mesures de sécurité contre les sinistres (plans de sauvegarde des œuvres (PSO), plans de prévention contre les Inondation (PPCI), etc. devraient être décrites et s'appuyer sur les études ou les missions réalisées par la mission sûreté sécurité accessibilité (MISSA) de la Direction des patrimoines.

1.5 Gestion des publics

La gestion de l'impact des publics sur les œuvres doit être abordée, tant dans ses aspects apports de vapeur d'eau, de gaz carbonique et de poussières qui peuvent impliquer un traitement de l'air, que dans ses aspects mise à distance pour prévenir tout accident ou vandalisme.

1.6 Outils et moyens

Les moyens matériels et humains affectés à la conservation pour la régie des œuvres, les veilles sanitaires, le récolement, les inventaires et le marquage, les opérations de dépoussiérage, les formations à la conservation préventive, etc. devraient être connus et évalués.

Les études en conservation préventive, les plans de conservation préventive, les plans d'urgences, les plans de prévention contre les inondations, les chantiers des collections, les budgets dédiés constituent autant d'outils au service de la conservation, autant d'indicateurs de sa prise en compte.

L'outil d'auto-évaluation en conservation préventive, disponible sur le site du C2RMF (https://oscar.outil.culture.fr/oscar_outil), permet de faire un bilan rapide et général du domaine tout en indiquant les priorités d'une politique globale de conservation à l'échelle du musée.

2. Le projet

La partie projet peut reprendre le plan de l'état des lieux pour programmer les moyens humains, techniques et financiers qui permettront d'améliorer la situation des collections exposées et en réserves. La partie projet peut aussi être traitée en conclusion de chaque chapitre précédent, comme le font parfois certains PSC pour l'ensemble des domaines abordés.